







### A retenir

<b>MILDIU</b>	Risque moyen.
<b>OÏDIUM</b>	Période de risque atteinte.
<b>BLACK - ROT</b>	Conditions toujours favorables.
<b>VERS DE LA GRAPPE</b>	Changement de capsule à prévoir le 10 juin.

### MÉTÉO

Prévisions du 1<sup>er</sup> au 6 juin 2010 (Source : Météo France)

Zones Corrèze et Hte Vienne	Mar 1	Mer 2	Jeu 3	Ven 4	Sam 5	Dim 6
Températures	7 14	12 18	10 21	13 24	15 26	15 26
Tendances						

### STADES PHENOLOGIQUES

	Pinot N	Gamay	Cab. F.	Cab. S.	Merlot	Chard.	Sauv.	Chenin
Verneuil sur Vienne	15 - 17	15 - 17	-	-	-	-	-	-
Corrèze	-	-	17 - 19	17	17 - 19	19	17	17

Rappel des stades :

17 : Boutons floraux séparés

19 : Début floraison, les capuchons floraux se séparent

21 : 25 % floraison, chute des premiers capuchons floraux

23 : Pleine floraison, 50 % des capuchons floraux sont tombés

## MILDIOU

---

### • Situation au vignoble

A ce jour, aucune tache de mildiou n'a été identifiée par les observateurs du réseau.

### • Données de la modélisation (Postes de Verneuil sur Vienne et Voutezac)

Depuis le 24 mai, les cumuls de pluies sont relativement importants. Les postes d'Objat et de Verneuil sur Vienne ont enregistré chacun plus de 20 mm. Pour la période écoulée, la pression s'était stabilisée à un niveau bas et le risque demeurerait faible à moyen.

Le modèle n'a, à ce jour, enregistré aucune contamination de masse sur les zones de Verneuil sur Vienne et Voutezac. Les pluies prévues pour cette semaine pourraient déclencher des contaminations significatives (dès ce début de semaine pour le secteur Voutezac et en fin de semaine pour le secteur Verneuil).

**Évaluation du risque** : Le risque peut être qualifié de moyen pour cette semaine. Soyez vigilants à l'approche de nouveaux épisodes pluvieux.

**Mesures prophylactiques (extrait de la note nationale mildiou 2010)** : Vis-à-vis du mildiou, les conditions de réussite de la lutte chimique sont d'autant plus favorables que sa mise en oeuvre est accompagnée de mesures prophylactiques qui viennent limiter le développement du champignon. Trois d'entre elles peuvent être citées :

- éviter la formation des mouillères en réalisant un drainage du sol,
- éliminer tous les rejets (pampres à la base des souches, les semis de pépins,...) qui favorisent l'installation des foyers primaires et participent au démarrage précoce de l'épidémie,
- réaliser des rognages réguliers pour éliminer la jeune végétation très sensible au mildiou et permettre à la pulvérisation d'atteindre plus aisément sa cible.

## OÏDIUM

---

### • Situation au vignoble

Un symptôme d'oïdium sur feuille a été observé dans le secteur d'Allasac sur Chardonnay (diagnostic à confirmer).

**Évaluation du risque** : Le stade phénologique « boutons floraux séparés » (stade de haute sensibilité) étant atteint pour la majorité des parcelles du vignoble, la période très propice au développement de l'oïdium a donc démarré. Soyez vigilants.

## BLACK ROT

---

### • Situation au vignoble

Aucun symptôme de black-rot n'a été relevé cette semaine par les observateurs du réseau.

**Évaluation du risque** : Les risque se maintient : les conditions sont favorables au développement du champignon et les contaminations survenant à la faveur des pluies annoncées pour cette semaine pourraient être significatives.

Maintenez une surveillance dans vos parcelles sensibles. La détection des foyers de maladie sur feuille est un indicateur utile pour la détermination du niveau de risque.

## BOTRYTIS *cf BSV Vigne Limousin n°7*

---

## EUTYPIOSE

**Évaluation du risque :** Profitez de la période qui précède la floraison pour repérer les souches atteintes et procéder au recépage. Le bois malade qui est sectionné doit impérativement être retiré de la parcelle et brûlé.

## VERS DE LA GRAPPE

### • Situation au vignoble

Depuis la semaine dernière, les captures de papillons restent à zéro sur l'ensemble des postes de piégeage, et aucun glomérule n'a été relevé sur les parcelles du réseau observées cette semaine.

**Évaluation du risque :** Compte tenu des conditions de ces dernières semaines peu favorables à la ponte (niveau faible de ponte observé sur l'ensemble du réseau régional), le potentiel de glomérules pour cette première génération devrait être faible pour Verneuil sur Vienne et quasi nul pour le vignoble corrézien (aucune capture n'ayant été enregistrée sur cette zone).

Pensez à changer les capsules de vos pièges avant le démarrage du 2<sup>e</sup> vol : 10 juin

## THRIPS

### • Situation au vignoble

Des thrips sont encore observés sur les zones d'Allasac et de Verneuil sur Vienne : toujours 20 % de feuilles occupées sur Gamay et 16 % sur Pinot noir. Le niveau d'occupation des feuilles par les typhlodromes (auxiliaires) observé cette semaine, reste quasi nul en Corrèze et faible à Verneuil sur Vienne (10% sur gamay).

**Évaluation du risque :** Le retour de conditions climatiques favorables à la pousse devrait permettre de réduire l'incidence des thrips. Cependant, compte tenu de la faible présence d'auxiliaires, maintenez une surveillance des parcelles à risque.

**Seuils de nuisibilité :** 10 % de feuilles occupées par au moins une forme mobile (larve ou adulte)

Les 3 Notes Nationales Vigne 2010 (Mildiou, Oïdium, Black rot) sont consultables et téléchargeables par le lien suivant : <http://www.limousin.synagri.com/ca1/synagri.nsf/TECHDOCPARCLEF/00013180?OpenDocument&P1=00013180&P2=&P3=&P4=PAGESEC&SOURCE=1>

### REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉ SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de la Chambre Régionale d'Agriculture Midi-Pyrénées et élaboré sur la base des observations réalisées par la Chambre Régionale d'Agriculture du Limousin, la Chambre Départementale d'Agriculture de Corrèze, la Cave Viticole de Branceilles (M.Perrinet) et le Syndicat Viticole du Vin Paillé de la Corrèze (M.Mage et M.Roche).

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA Midi-Pyrénées dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.